

# Association Franco-Palestinienne d'Aide et de formation Médicale (AMANI)

<b>Sujet</b>	Proposition de projet pour aider les réfugiés palestiniens et syriens en provenance de la Syrie au Nord Liban
<b>date réunion</b>	Dimanche 23 mars 2014 - Lannion
<b>Présents</b>	ARAB Salim EL HAJ Hanan PITARD Eric
<b>Date de début souhaitée du projet</b>	Début mai 2014
<b>liste de diffusion</b>	Membres de l'association

## Sommaire

<b>1-</b> Contexte du Projet .....	2
1.1- Face à l'afflux massif de réfugiés au Liban.....	2
1.2- Quelques particularités propres au Liban sont à garder en tête :.....	3
<b>2-</b> Objectif du projet : .....	4
<b>3-</b> Mission d'évaluation au Liban : .....	5
<b>4-</b> Les besoins / le budget prévisionnel .....	7
<b>5-</b> Planning/Calendrier : .....	10
<b>6-</b> Définition des rôles : .....	10
6-1 Correspondant local : .....	10
6-2 Médecin: .....	11
6-3 Infirmière / sage-femme : .....	11
6-4 Secrétaire : .....	11
<b>7-</b> Missions du dispensaire.....	12
<b>8-</b> Les prochaines étapes .....	12

L'association AMANI est déclarée au Journal Officiel depuis le 05/10/2002 sous le RDCA n°0223002792.

## 1- Contexte du Projet

### 1.1- Face à l'afflux massif de réfugiés au Liban

Il faut rappeler qu'il y a déjà beaucoup de réfugiés palestiniens au Liban (environ 450.000 enregistrés auprès de l'UNRWA). Ces derniers sont parqués dans des camps, vivent dans des conditions plus que précaires et ne disposent de peu, pour ne pas dire d'aucun droit (comme devenir propriétaire terrien, pas de droit de travail...).

Suite aux événements en Syrie, le Liban fait face à un afflux massif de réfugiés syriens et palestiniens en provenance de la Syrie, qui sont traités comme leurs homologues palestiniens du Liban.

Il faut noter que les organisations libanaises dispensent peu d'aide aux réfugiés, peut-être dans la volonté de ne pas pérenniser cette situation.

Quoiqu'il en soit, il faut noter que les réfugiés syriens sont maltraités et doivent souvent s'entasser à 30-40 personnes dans environ 20m<sup>2</sup> dans des conditions d'hygiène et de salubrité déplorables.

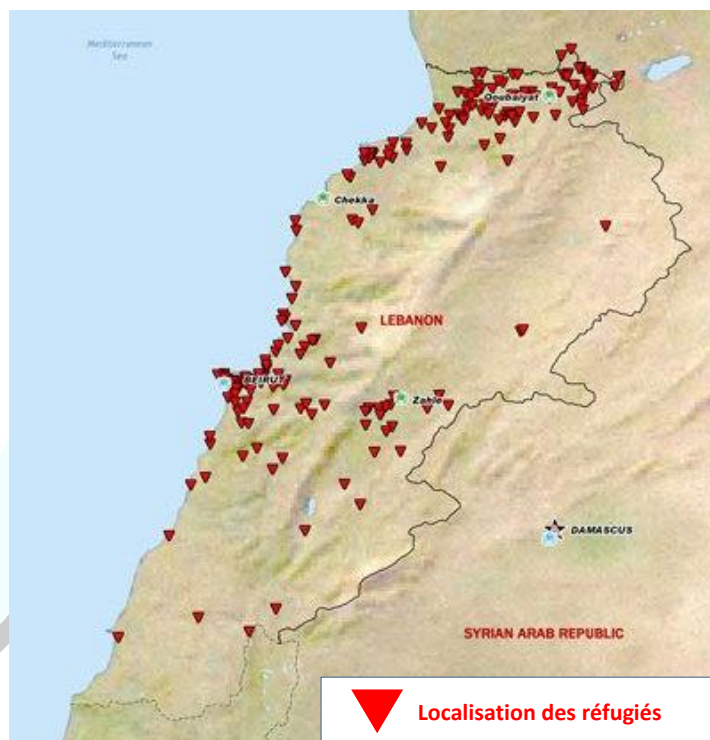
Concernant leur nombre, force est de constater que les chiffres officiels sont plutôt à multiplier par 2.

→ 800 000 réfugiés syriens (données officielles fin de 2013), sont officiellement inscrits au registre. La réalité est plus proche de 1 500 000.

Quelques chiffres :

- Plus de 500,000 réfugiés syriens dont 30 000 Palestiniens pour une population locale de 400 000 Libanais.
- A Nahr El Bared : projet mixte pour accueillir à la fois les réfugiés palestiniens de la Syrie et syriens.
- A Halba au nord Liban : 50 000 familles (dont 70% de femmes et d'enfants) pour une population de 40 à 50 000 Libanais
- 3000 décès de femmes à Akkar

La carte ci-après (source UNHCR) permet de se faire une idée précise de la répartition géographique des réfugiés syriens :



Il est alors aisé de constater les réfugiés syriens se concentrent massivement dans le nord Liban, comme le soulignent ces derniers chiffres :

- 90 000 dans le Sud Liban.
- Plus de 500 000 dans le Nord Liban (dont 249 000 à Akkar)
- 18 000 à Beyrouth (plutôt des personnes aisées)
- Les autres réfugiés se répartissent ensuite sur le reste du territoire libanais notamment dans la vallée de la Bekka.

### 1.2- Quelques particularités propres au Liban sont à garder en tête :

- La vie est aussi chère qu'en France ; pour autant, le SMIC libanais n'y est que de l'ordre de 300-400€
- Pour accéder aux soins, il faut payer d'avance. Il a déjà été constaté le décès de certains patients libanais aux portes de l'hôpital car ces derniers n'avaient pu payer.
- Il y a beaucoup de vols ; cela représente environ 50% de l'aide qui disparaît.
- Un désastre humanitaire est en train de se jouer au nord du Liban

⇒ *C'est pourquoi, il est impératif également de trouver des personnes de confiance sur place sur lesquelles nous pourrions nous appuyer.*

Au Nord Liban sur 500 000 réfugiés pris en charge, les aides ont concerné :

- 3205 femmes (UNICEF)
- 2700 femmes (associations européennes)
- 3000 femmes

Les aides existantes sont donc très insuffisantes.

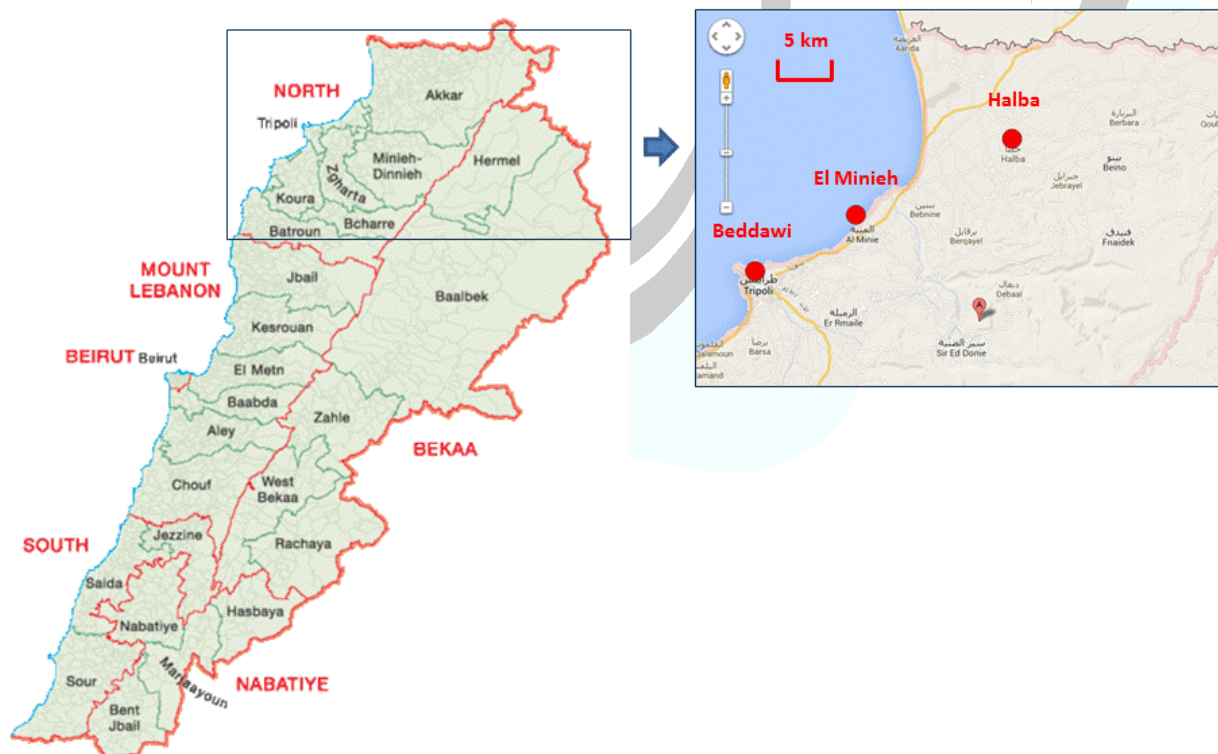
**Important** : Il est préférable de travailler en toute discrétion en tissant des liens directs sur place avec les municipalités et les ONG européennes voire américaines.

## 2- Objectif du projet :

L'idée du projet est de mettre en place deux dispensaires:

- 1- L'un à El Beddawi où se concentrent les 2/3 des réfugiés
- 2- L'autre dans le district d'Akkar. Sa localisation exacte reste encore à déterminer : Halba, El Minieh (limite sud du district, qui risque d'être trop proche d'El Beddawi)

La carte ci-dessous permet de visualiser l'emplacement des dispensaires :



L'objectif est d'y dispenser des consultations grâce à l'embauche (à plein-temps) par dispensaire de :

- 1 médecin Généraliste, assurant également les consultations pédiatriques,
- 1 Gynécologue - obstétricien,
- 1 Infirmière-Sage-Femme,
- 1 secrétaire,
- Des vacations de spécialistes (dermatologue, cardiologue, néphrologue...) y seront également dispensées.

Le but de ces consultations est avant tout de faire du « préventif » afin de ne pas à en arriver au stade de l'hospitalisation.

Les dispensaires devront être de préférence au RDC pour faciliter l'accès aux personnes handicapées, ou à défaut être desservis par un ascenseur.

Un coordonnateur/responsable local AMANI veillera sur place au bon déroulement des opérations.

Un des axes de travail pour 2014 sera de trouver différents moyens afin d'assurer des rentrées d'argent mensuelles et régulières.

### 3- Mission d'évaluation au Liban :

Hanan El Haj (secrétaire d'AMANI) a effectué une mission d'évaluation sur place du 5 au 14 mars 2014, afin d'y rencontrer différents médecins motivés pour travailler dans les dispensaires, visiter différents endroits potentiels pour héberger les dispensaires, rencontrer différentes associations & ONG sur place (telles que l'UNRWA, l'UNHCR pour ne citer qu'elles) et surtout constater sur place l'étendue des besoins aussi bien en termes de localisation géographique que de type de soins.

Nous devons le succès de cette mission à Hanan bien entendu, qui a pris sur ses congés pour se rendre au Liban et enchaîner RdV sur RdV, mais aussi à Aziz El Haj, grâce à son travail préparatoire (prises de RdV, sollicitations de médecins...) avant la venue de Hanan et à sa participation active à ses côtés pendant sa mission.

C'est pourquoi Aziz El Haj est le mieux placé pour être notre responsable local, si bien sûr ce dernier est toujours intéressé.

Hanan a aussi rencontré des médecins dont nous avons déjà reçu les CVs accompagnés de leurs diplômes.

De plus, cette mission d'évaluation était aussi nécessaire vu qu'AMANI est une association française touchant des fonds publics et qui doit donc pouvoir justifier de son statut. Par ailleurs, une fois « validés », les contours de ce projet seront aussi communiqués à la préfecture des Côtes d'Armor.

**Au sortir de cette mission, voici les principaux points qu'il faut retenir et qui servent de base à l'établissement de ce projet :**

- Il est indéniable que le besoin est là.
- El Beddawi et le district d'Akkar semblent être les endroits les plus indiqués.
  - o Il semble y avoir aussi consensus sur le besoin à El Beddawi.
  - o Par exemple en limite sud du district d'Akkar, il y a une absence totale ou presque de d'organismes dispensant des soins à El Minieh (accès facile par route visiblement), mais il y a peut-être le risque d'être trop proche de El Beddawi.
  - o Travailler plus proche de la frontière semble beaucoup trop risqué même s'il y a aussi énormément de besoins
- Il manque de médecins généralistes ; déficit par rapport aux nombres de spécialistes présents.
- Il y a aussi des besoins en dermatologie, néphrologie et cardiologie, mais il n'est pas possible toutefois d'embaucher des médecins spécialistes à plein temps ; c'est pourquoi le principe de vacations dans ces spécialités a été retenu. Il se pose ensuite la question du traitement des pathologies associées, souvent coûteuses.

Rque : En outre, il n'est pas opportun de se disperser en multipliant les spécialités prises en charge par le(s) dispensaire(s). Notre but n'est pas déjà de se substituer aux hôpitaux et de plus nous n'aurons jamais la capacité financière pour payer tous ces spécialistes ; et qui dit plusieurs spécialistes, dit aussi matériels coûteux à acheter et de la place en plus à prévoir dans le(s) dispensaire(s) donc des frais supplémentaires.

- Il apparaît aussi que le dispensaire doit disposer de sa propre pharmacie. Afin de limiter les coûts, il serait bien que nous puissions recruter une infirmière ayant des compétences en pharmacie ou bien que l'on puisse former. Si besoin de la former, il est proposé que Dr Sou maya s'en charge.

- Il faut privilégier des médecins généralistes ou gynécologues pouvant assurer un temps plein ou à minima un mi-temps pour le Gynécologue, plutôt que d'avoir quelques heures des uns et des autres. Les patients auront un meilleur suivi si c'est le même médecin qui les reçoit s'ils viennent consulter à plusieurs reprises.
- Travailler en collaboration avec l'UNHCR semble judicieux pour ne pas dire indispensable. Cela nous permet de profiter de leur infrastructure déjà en place et aussi de leur notoriété.
- Travailler en partenariat avec un hôpital est aussi une piste intéressante, notamment pour les cas graves ou nécessitant de consulter des spécialistes ou de profiter de leurs installations et matériels. Il faut bien sûr prendre les garanties nécessaires pour s'assurer du sérieux et de la solidité de ce partenariat. Après à voir si nous leurs demandons aussi d'héberger nos médecins pour les consultations (en leur finançant un ou des équipements en contre-partie)
- **Avoir une autorisation** est indispensable. L'armée ou les renseignements libanais peuvent venir contrôler à tout instant donc cela ne sert à rien de prendre des risques inutiles ou de risquer des complications. Un avocat libanais indique d'ailleurs que le consulat de France au Liban doit pouvoir nous aider à obtenir cette autorisation rapidement.
- AMANI doit rester apolitique et laïque. Chaque réfugié doit se sentir libre (et ne doit pas se sentir freiné) de venir au dispensaire quelque soit son appartenance politique ou sa confession.
- Le principe de la distribution en sachets des médicaments est à retenir afin d'éviter autant que possible leur revente.
- Il semble acquis que chaque patient devra s'acquitter d'une participation lorsqu'il vient consulter pour le responsabiliser (éviter les abus) et aussi éviter de dépeupler les structures déjà en place...c'est le risque si l'on fait du « gratuit ».

#### 4- Les besoins / le budget prévisionnel

Le tableau ci-dessous récapitule les besoins par dispensaire en termes de moyens humains, matériels et logistiques en y indiquant le coût mensuel et total sur une période de 6 mois.

El Baddawi

Poste	Type contrat	Coût	
		Mensuel	Total
Responsable Local (gère les 2 disp.)	Mi-temps	400	2 400
Généraliste 1	Plein-temps	1 200	7 200
Généraliste 2	Mi-temps	800	4 800
Gynécologue	Mi-temps	800	4 800
Spécialiste(s)	Vacations	1 000	6 000
Infirmière-Sage Femme	Plein-temps	700	4 200
Femme de ménage	Temps partiel	200	1 200
Secrétaire	Plein-temps	500	3 000
Local		500	3 000
Consommables		400	2 400
Frais fonctionnement (eau/électricité/consommables)		600	3 600
Médicaments		2 500	15 000
Equipements (one shot)	One shot	0	2 500
Frais administratifs	One shot	0	250
Frais déplacement		100	600
Frais avocat et/ou notaire	One shot	0	500

Total (€) mensuel 9 700

en \$ 13 289

Ce qui donne sur une période de 6 mois (colonne « total »), un budget de :

Total (€) sur 6 mois 61 450

en \$ 84 187

Certains postes tels que « Équipement » seront du « one shot » (comme précisés dans le tableau). Le budget global « one shot » est estimé à 3 250 € par dispensaire.

En résumé, après être équipé, autorisé et mis en service (3 250€), le budget mensuel prévisionnel de fonctionnement par dispensaire est de 9 700€ (soit 61 450 € pour 6 mois).

Pour les 2 dispensaires le budget prévisionnel de fonctionnement est donc de 19 400€ :

Budget global mensuel 19 400

en \$ 26 578

Le coût global du projet pour une période de 6 mois est estimé à 122 900€, dont :

- 6 500€ de frais d'équipement & mise en service (« one shot »)
- et 116 400€ de frais de fonctionnement (cf. la vue synthétique ci-dessous)

7 rue de Beauchamp  
22300 LANNION

Association déclarée le 1.09.02  
Déclaration au J.O. le 5.10.02

RDCA n° 0223002792



Budget global sur 6 mois	122 900		
en \$	168 373		
Budget (€) "one shot"	6 500	Budget fonctionnement 6 mois	116 400
en \$	8 905	en \$	159 468

**NB :** Il faut aussi noter qu'il n'y aura qu'un seul responsable local rétribué à hauteur de 800€ par mois (quelque soit le nombre de dispensaires ouverts), mais par souci d'homogénéiser les coûts sur les 2 dispensaires, son salaire a été ventilé à parts égales sur chacun d'entre eux dans les tableaux précédents.

→ Sur les 6 premiers mois correspondants à la période d'observation, son salaire sera donc affecté intégralement sur le 1<sup>er</sup> dispensaire à El Beddawi, soit un coût de 10 100€ mensuel pour ce dispensaire sur ces 6 premiers mois. Le détail est résumé dans le tableau ci-dessous :

Avec 1 seul dispensaire

El Baddawi

Poste	Type contrat	Coût	
		Mensuel	Total
Responsable Local (gère les 2 disp.)	Mi-temps	800	4 800
Généraliste 1	Plein-temps	1 200	7 200
Généraliste 2	Mi-temps	800	4 800
Gynécologue	Mi-temps	800	4 800
Spécialiste(s)	Vacations	1 000	6 000
Infirmière-Sage Femme	Plein-temps	700	4 200
Femme de ménage	Temps partiel	200	1 200
Secrétaire	Plein-temps	500	3 000
Local		500	3 000
Consommables		400	2 400
Frais fonctionnement (eau/électricité/consommables)		600	3 600
Médicaments		2 500	15 000
Equipements (one shot)	One shot	0	2 500
Frais administratifs	One shot	0	250
Frais déplacement		100	600
Frais avocat et/ou notaire	One shot	0	500

Total (€) mensuel 10 100

en \$ 13 837

Remarque : le taux de conversion utilisé est de 1€ ↔ 1,37\$

7 rue de Beauchamp  
22300 LANNION

Association déclarée le 1.09.02  
Déclaration au J.O. le 5.10.02  
RDCA n° 0223002792

### 5- Planning/Calendrier :

Le projet est initialement prévu pour 6 mois (à titre de période d'essai) avec le 1<sup>er</sup> dispensaire d'El Beddawi, renouvelable si l'expérience se révèle pérenne et viable en termes de financement.

De plus, si cette période d'observation est concluante, le second dispensaire sera ouvert dans le district d'Akkar ; sa localisation exacte reste encore à déterminer.

Le début du projet est prévu fin avril-début mai 2014, après que le président de l'association AMANI (Salim Arab) en ait validé tous les aspects.

### 6- Définition des rôles :

#### 6-1 Correspondant local :

Le correspondant doit être membre de l'association AMANI et il:

- Assure le lien avec les autorités locales (palestiniennes & libanaises)
  - Avoir un contrat, un accord et/ou une autorisation signée de la part des 2 parties, de manière à ce que les dispensaires soient légalement et officiellement connus des autorités.
  - Afficher le statut apolitique et laïc d'AMANI
  - Promouvoir l'association (pub, post projet, mise à disposition de prospectus écrits en arabe et en anglais, ...)
- Gère et assure la logistique de chacun des dispensaires
  - Payer les factures (location, eau, électricité), sauf si prêt
  - Éditer les fiches de paie (bulletins de salaires)
  - Gérer les achats de consommables et petits matériels
  - Conserver la preuve de tout achat, sous forme d'une facture (si possible en anglais ou français)
  - Mettre en place des mesures (et s'en assurer de leur respect) pour préserver autant que possible l'intégrité des locaux et du matériel :
    - Ne jamais y stocker tout matériel de valeur. Seuls le mobilier et les tables d'examen resteront dans les dispensaires quand ils sont fermés.
    - Dans le même ordre d'idée, chaque médecin vient avec sa trousse contenant stéthoscope, tensiomètre, appareil d'examen ORL, ... et repart avec en fin de journée.

- S'assure du bon déroulement du travail
  - Exercer une « surveillance »
  - Envoyer des bêta testeurs afin de juger de la qualité des soins et de l'intégrité du personnel travaillant pour l'association.
  - Aller sur place pour regarder/contrôler les malades ; au sens de voir s'il n'y a pas d'abus et que ce sont bien des personnes dans le besoin qui se présentent et ont accès aux soins.
  - Consulter régulièrement la liste des malades (nationalité notée par le/la secrétaire)

### 6-2 Médecin:

De manière générale, chacun des médecins assure ses permanences à plein temps dans chacun des deux dispensaires. Le planning des vacances des spécialistes sera établi en concertation avec Salim Arab (président de l'association) et le correspondant local, en prenant bien sûr en compte les spécificités locales.

Il n'est pas besoin de décrire plus en détails leur rôle en tant que médecin ; l'intitulé de leur spécialité suffit amplement.

### 6-3 Infirmière / sage-femme :

L'infirmière :

- Assiste si nécessaire le médecin ou le gynécologue lors de ses consultations
- Assure le suivi des femmes enceintes en lien avec le gynécologue
- Délivre les médicaments conformément à la prescription du médecin

### 6-4 Secrétaire :

- Assure le secrétariat du dispensaire :
  - Note sur un registre pour chacun des malades : Nom, prénom, âge, nationalité, raison de la visite, médicaments prescrits par le médecin pour traçage.

Nb : Le registre doit être conservé par le (la) secrétaire et ne doit pas rester au dispensaire quand ce dernier est fermé.

- Assure l'entretien courant de chacun des dispensaires

### 7- Missions du dispensaire

- Accueillir et dispenser des soins aux réfugiés qui sont malades
- Orienter les malades souffrant de pathologies lourdes vers les hôpitaux (frais à la charge du patient).

***NB** : les médicaments seront délivrés directement au dispensaire par l'infirmière sur prescription des médecins. Seule la quantité exacte du traitement sera donnée dans un sachet (pas d'emballage carton), afin d'éviter une potentielle revente par le patient.*

### 8- Les prochaines étapes

Une fois que Salim Arab, président de l'association en aura validé tous les aspects, le projet pourra démarrer dans un 1<sup>er</sup> temps sur les fonds propres de l'association.

Ensuite, ce projet sera ensuite présenté à nos différents partenaires et à différentes fondations d'entreprise, afin de pouvoir le pérenniser en assurant le budget de fonctionnement des 2 dispensaires au-delà des 6 mois (si l'expérience se révèle concluante).